



PERTH-ANDOVER

Relocaliser les maisons et les entreprises pour éviter les inondations

Par Paul Kovacs

LA SCIENCE

L'enlèvement des structures à risque et la conversion des terrains récupérés en espaces récréatifs accessibles au public peuvent constituer une solution permanente et durable pour atténuer les risques de dommages résultant des inondations. Certaines structures à haut risque peuvent être déplacées tandis que pour d'autres, c'est plutôt la démolition et la reconstruction hors de la zone à risque qui s'imposent. La collectivité peut alors veiller à ce que les terrains vacants soient aménagés en sentiers pédestres ou à d'autres fins récréatives, ou à ce qu'on les laisse revenir à leur état naturel. La relocalisation préserve des emplois dans la collectivité et permet aux familles de continuer à utiliser les mêmes écoles.

Certaines administrations au Canada et de nombreuses aux États-Unis ont adopté cette stratégie. Dans plusieurs cas, il faut procéder à l'expropriation des propriétés les plus à risque. De nombreuses administrations proposent également des programmes de rachat volontaire. La plupart des collectivités canadiennes ont toutefois eu du mal à obtenir le soutien financier ou d'autres formes d'aide pour mettre en œuvre de telles stratégies. Il est également difficile d'obtenir et de maintenir l'appui de la population.

Depuis l'inondation majeure de 2012, le Village de Perth-Andover au Nouveau-Brunswick cherche à relocaliser des maisons, des commerces et entreprises et d'autres propriétés situés dans des zones à haut risque d'inondation. Les progrès réalisés à Perth-Andover illustrent l'importance et le pouvoir du leadership local.

L'ÉLÉMENT DÉCLENCHEUR

L'inondation de mars 2012 a entraîné des dommages sans précédent aux maisons, aux commerces, aux entreprises, aux églises et aux immeubles publics. Plus de 150 structures ont été endommagées ou détruites dans un village de 1 600 habitants. Nombre de commerces et entreprises ont dû fermer temporairement ou définitivement et des citoyens ont perdu beaucoup de biens personnels. Il a fallu procéder à des évacuations et la vie du village a été grandement perturbée. De plus, la collectivité a appris qu'il était possible que l'eau monte encore plus haut dans l'avenir. Un consensus s'est alors dégagé sur la nécessité de protéger le village contre les risques d'inondations récurrentes.

Des archives publiques et communautaires remontant à 1801 indiquent que Perth-Andover n'avait pas subi d'inondations notables avant 1976. Après la construction d'un barrage hydroélectrique sur le fleuve Saint-Jean, le village a subi des inondations en 1976, 1987, 1993 et 2009. Cependant, ces événements ont entraîné relativement peu de dégâts et de perturbations comparativement à l'inondation de 2012. Un certain nombre d'études effectuées immédiatement après le sinistre de 2012 ont permis de dégager un nouveau consensus scientifique et technique sur le risque d'inondation dans la collectivité.



Figure 5 : *Le première maison relocalisée à Perth-Andover.*
(Source: Village de Perth-Andover)

L'APPROCHE

Après l'inondation de 2012, les dirigeants locaux de Perth-Andover sont parvenus à un consensus en faveur d'une nouvelle stratégie à long terme visant à réduire les risques de pertes et de dommages attribuables aux inondations. Le déplacement de maisons, de commerces et d'autres structures à risque constituait un élément central de la stratégie. Les leaders du village ont exercé une pression énorme pour que l'on trouve une solution globale et permanente.

En 2016, le village et la province du Nouveau-Brunswick ont publié un plan de réaménagement conjoint. Le plan définit une vision audacieuse pour aménager une collectivité résiliente, dynamique et sûre, et se fonde sur une nouvelle analyse scientifique et technique du risque d'inondation. Ce plan d'action complet prévoit des investissements visant à réaménager le quartier commercial du centre-ville en hauteur de façon qu'il puisse réalistement résister aux inondations futures que provoqueront inévitablement les changements climatiques. Il comprend un schéma de concept, des estimations de coûts de construction et la définition des besoins en terrains.

LE RÉSULTAT

La plupart des maisons de Perth-Andover fortement endommagées par l'inondation de 2012 ont été relocalisées ou protégées contre les inondations. Le leadership municipal, une analyse actualisée des risques, le programme provincial d'aide en cas de catastrophe et le soutien financier du gouvernement fédéral ont tous joué un rôle essentiel pour soutenir les mesures prises pour réduire considérablement les risques de dommages futurs aux habitations, plus particulièrement celles visant à relocaliser les maisons à fort risque d'inondation. L'inondation dévastatrice a suscité une collaboration entre les instances municipales, provinciales et fédérales pour protéger les propriétaires. Les leaders locaux et provinciaux ont joué un rôle de premier plan pour assurer cette nécessaire collaboration.

La province a commencé à réaménager les axes routiers cruciaux de la collectivité. Elle s'emploie notamment à assurer l'accès à l'hôpital pendant les périodes de fortes crues et à corriger les problèmes de sécurité à l'intersection des routes 105 et 109. La province surélèvera certaines sections de route et rachètera quelques propriétés. On envisage même de surélever aussi les commerces situés en bordure des routes qui seront surélevées, mais cela reste à déterminer.

La province a dégagé les fonds nécessaires à la construction, au-dessus du niveau des inondations, d'un nouveau bâtiment abritant les chaudières et les services publics de l'hôpital et à la démolition des parties inondées de l'hôpital. À l'école secondaire, on a effectué des rénovations importantes du réseau électrique et du système de chauffage ainsi que de la section des casiers.

Un programme de réduction des risques d'inondation des commerces, entreprises, églises et autres structures inondés en 2012, ainsi que le financement nécessaire à l'élaboration d'un plan de relocalisation visant à réduire les risques de dommages futurs, se font toutefois encore attendre. En effet, nombre de commerces, d'entreprises, d'églises et d'autres structures de Perth-Andover se trouvent maintenant dans des zones désignées inondables. Les leaders municipaux continuent de réclamer l'adoption d'une stratégie globale qui protégerait les maisons, les bâtiments publics, les commerces et les entreprises contre les inondations. Une solution durable pour gérer le risque d'inondations graves devrait inclure le déplacement de maisons et autres structures hors des zones à risque.

Aucun financement n'est toutefois actuellement prévu pour la relocalisation des structures non résidentielles menacées de Perth-Andover. La municipalité a indiqué qu'elle était disposée à offrir des incitatifs fiscaux pour les nouveaux bâtiments situés en dehors de la zone inondable, à réduire temporairement le coût des services publics des entreprises relocalisées et à aider financièrement les propriétaires à couvrir le coût du déplacement des lignes électriques. Elle cherche d'ailleurs à acquérir des terrains en dehors de la zone inondable qui pourraient être utilisés par des entreprises et d'autres organisations. Somme toute, la municipalité s'est engagée à faire tout ce qui est en son pouvoir pour protéger les maisons, les commerces et entreprises et les autres immeubles de la collectivité contre le risque d'inondations graves, mais en mettant l'accent sur la relocalisation hors des zones à risque, et elle cherche à obtenir un soutien supplémentaire de la part des administrations provinciale et fédérale.

UN MOT DE PERTH-ANDOVER

Lorsqu'on lui a demandé ce qu'elle pensait des efforts de relocalisation, Marianne Tiessen Bell, mairesse de Perth-Andover, a répondu : « La capacité des propriétaires à poursuivre l'exploitation de leurs commerces et entreprises, c'est-à-dire à fournir des biens et des services et à employer du personnel, reposait largement sur l'élimination définitive des risques d'inondation. S'il est impossible d'empêcher les inondations, les entreprises doivent alors s'éloigner de la rivière. » La collectivité continue d'appeler auprès des gouvernements fédéral et provincial pour qu'ils fournissent le soutien nécessaire et raisonnable pour rendre cela possible. D'ici là, les entreprises demeureront dans l'incertitude, incapables de prendre en toute confiance la décision

d'agrandir ou de moderniser leurs installations tant que les risques d'inondation sont présents. La mairesse Tiessen Bell a poursuivi en ajoutant que des « catastrophes naturelles ou provoquées par l'activité humaine se produisent partout au pays. Nous croyons que les solutions mises de l'avant par Perth-Andover pour atténuer les risques d'inondation liés aux embâcles – subventions à la relocalisation, remboursement des frais de déménagement, prêts à remboursement conditionnel ou à taux réduit, subventions au loyer, incitatifs fiscaux, etc. – peuvent servir de modèles aux autres collectivités canadiennes qui subissent des catastrophes. »